



Licence professionnelle

Systemes informatiques et bases de données

Analyste-concepteur en **systemes** d'information et de décision

Compétences et métiers

Cette licence permet d'acquérir les compétences et les savoir-faire pour la conception et la mise en œuvre des systèmes d'information et de décision ainsi que pour la gestion de projets informatiques. Elle prépare notamment à des métiers tels que :

- concepteur/développeur d'applications ;
- concepteur/développeur/administrateur d'applications Web et de commerce électronique ;
- concepteur/développeur d'applications mobiles ;
- concepteur/développeur de systèmes d'aide à la décision et d'entrepôts de données ;
- concepteur et administrateur de bases de données.

Public concerné

- Candidats titulaires d'un diplôme bac+2 en informatique, âgés de moins de 26 ans pour un contrat en apprentissage. Les candidats de plus de 26 ans peuvent suivre cette formation en contrat de professionnalisation.
- Personnes engagées dans la vie professionnelle exerçant dans la branche informatique. Une procédure de validation des acquis professionnels et personnels leur sera appliquée.

- **En apprentissage**
- **Au cœur de Paris**

Objectifs

Cette licence propose une formation à finalité professionnelle aux métiers de l'ingénierie des systèmes d'information et de décision. Elle a pour but de faciliter l'insertion professionnelle dans des domaines informatiques en croissance continue. Elle permet d'assurer aux jeunes diplômés et aux professionnels une reconversion dans les secteurs informatiques en recherche de talents. Elle assure, enfin, une évolution de carrière en adéquation avec la demande du marché de l'informatique.

Pour plus d'information

- Consultez le site de la licence professionnelle : <http://deptinfo.cnam.fr/licencepro>
- Ou envoyer un e-mail à : licence.acsid@cnam.fr
- Ou encore appelez le 01 58 80 84 71
ou le 01 40 27 25 11



Contenu de la formation

Cette formation correspond à un total de 60 ECTS se décomposant en blocs d'enseignements :

- conception et administration de bases de données ;
- architecture-réseaux-sécurité ;
- algorithmique-programmation C et Java, programmation mobile ;
- conception des systèmes d'information ;
- systèmes décisionnels et *Data Warehouses*, *Data Mining*, *Big Data* ;
- nouvelles technologies - Programmation Web ;
- culture générale informatique ;
- communication écrite et orale.

Elle inclut aussi un projet tutoré de 120 heures.

Les enseignements sont assurés par des enseignants permanents du Cnam et par des professionnels partenaires du projet.

Durée et modalités

Cette licence s'obtient au bout d'une année de formation (12 mois). Le candidat est apprenti d'une entreprise. Il alterne des périodes de cours avec des périodes en entreprise. Le rythme d'alternance est de 2 jours au Cnam Paris et de 3 jours en entreprise chaque semaine.

Admission

La sélection des candidats se fait sur dossier et éventuellement entretien.

Le dossier est téléchargeable à l'adresse :
<http://deptinfo.cnam.fr/licencepro>